

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par renvoi à l'article L5211-2)

Le Conseil communautaire se réunira à la CCVT, salle du Conseil communautaire, le

Mardi 26 mai 2026 à 20 heures

Publié et affiché le 20 mai 2026

ORDRE DU JOUR

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 21 avril 2026
2. Composition des commissions intercommunales
3. Désignation des représentants au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
4. Election de la commission d'appel d'offres
5. Désignation dans les organismes extérieurs
 - 5.1 ATMO Auvergne-Rhône-Alpes
 - 5.2 Sylv'ACCTES
 - 5.3 Association des Communes forestières de la Haute-Savoie
 - 5.4 Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie

MOBILITÉ

6. Approbation de la convention à intervenir avec l'Association « Tous au champ » pour la mise en place de navettes Aravis Bus
7. Vote des tarifs « Transports scolaires » - Année scolaire 2026/2027

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

8. Décisions prises par Monsieur le Président au titre des articles L5211-1 et L5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

